DISPUTATIONES THEOLOGICAE

Vendredi 24 août 2012

Accord (pratique) Rome-Écône : on blaguait vraiment !

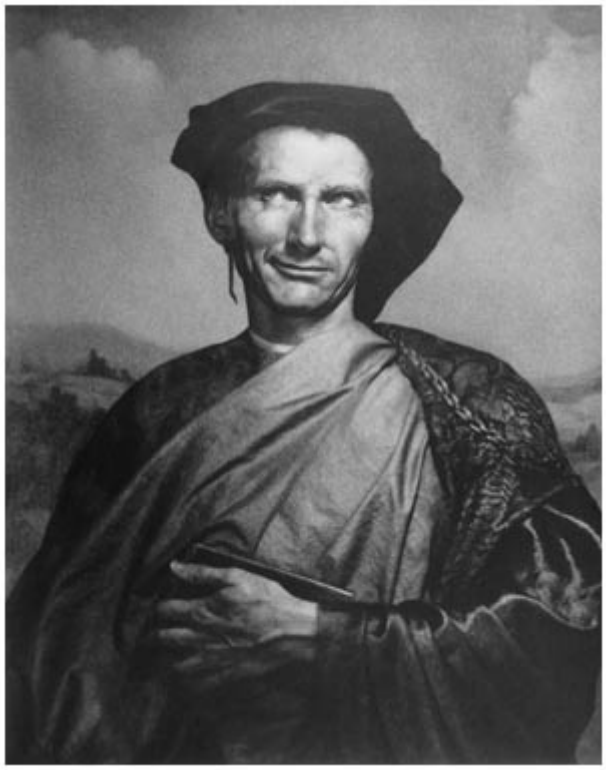

William Mortensen, *Niccolò Machiavelli*

Il est peut-être temps de démythiser le lieu commun selon lequel les traditionalistes sont de rigides béguins incapables de facéties hilarantes. Au contraire, il semblerait vraiment que lorsque la FSSPX parlait d'« accord pratique » impossible sans la préalable conversion de Rome, elle était en train de blaguer. Il se peut qu'avec ces **« mensonges joyeux »**, la FSSPX ait voulu souligner toute sa catholicité, se proclamant fille de l'allégresse romaine d'un Saint Philippe Néri plutôt que de la froide rigueur d'un Cardinal de Bérulle ou, pire encore, d'un Saint-Cyran. Maintenant en effet la blague est dévoilée, mise noir sur blanc par le Chapitre Général, **qui a juste oublié de reconnaître qu'il a effectué un demi-tour complet** et que la Déclaration de 2006, approuvée à l'« unanimité », était justement un « mensonge joyeux ». Selon la morale, des affirmations de ce genre ne peuvent être faites que si tous en saisissent la nature ironique (notre revue à vrai dire l'avait compris, c'est pourquoi elle avait écrit que les blagues de Mgr Fellay n'étaient pas à prendre trop au sérieux).

L'alternative à cette « hypothèse de travail » serait que la FSSPX a réalisé que sa position officielle précédente était erronée et qu'elle a donc décidé de la corriger : en ce cas en soi, elle aurait bien fait, c'est du moins notre avis (en effet plusieurs collaborateurs de cette libre revue restèrent scandalisés par la Déclaration unanime de 2006) ; mais le silence de mort qui règne quant à un éventuel changement de direction nous empêche pour l'instant de l'envisager sérieusement.

Impossible…

L'actuelle ère d'Internet ayant cette conséquence fâcheuse que la mémoire a plus que jamais besoin d'aide, reprenons certaines affirmations de la Fraternité que *Disputationes* avait commentées de façon critique.

Voilà ce qu'affirmait la déclaration capitulaire de 2006, sans qu'aucune voix officielle ne se levât contre (exactement comme dans le camp des ralliés d'ailleurs) :

> *« En effet, les contacts qu'elle (la FSSPX) entretient* ***épisodiquement*** *avec les autorités romaines ont pour* ***unique*** *but de les aider à se réapproprier la Tradition que l'Église ne peut renier sans perdre son identité, et* ***non*** *la recherche d'un avantage pour elle-même, ou d'arriver à un* ***impossible accord purement pratique****.* ***Le jour où la Tradition*** *retrouvera* ***tous*** *ses droits, " le problème de la réconciliation n'aura plus de raison d'être et l'Église retrouvera une nouvelle jeunesse "* »

Mgr Fellay avait dit pire dans la période de préparation dudit Chapitre :

> « *En tout cas, il est* ***impossible*** *et* ***inconcevable*** *de passer à la troisième étape, donc d'envisager des accords,* ***avant*** *que les discussions* ***n'aient abouti à*** *éclairer et* ***corriger les principes de la crise »*** (Fideliter *n. 171, maggio-giugno 2006, pp. 40-41*).
>
> *« En revanche,* ***il est clair que nous ne signerons pas d'accord*** *si les choses ne sont pas* ***résolues au niveau des principes*** *(…) Nous ne pouvons pas nous permettre des ambiguïtés… [L'accord] serait bâti sur des zones grises, et qu'à peine signés, la crise resurgirait de ces zones grises. Il faudra donc, pour résoudre le problème que* ***les autorités romaines manifestent et expriment de façon nette*** *en sorte que tout le monde comprenne, que pour Rome il n'y a pas trente-six chemins pour sortir de la crise,* ***il n'y en a même qu'un seul de valable*** *: que l'Église retrouve* ***pleinement*** *sa propre Tradition bimillénaire.* ***Du jour où*** *cette conviction sera* ***claire chez les autorités romaines****, et même si sur le terrain tout est loin d'être réglé, des accords seront très faciles à réaliser »* (Mgr Fellay, *ibidem*).

Il n'est pas possible que dans la FSSPX personne ne se souvienne combien de fois – alors que la situation était moins exaspérée – il fut répliqué à des argumentations favorables à l'accord (et même prudemment favorables), que tant que la cause (la crise doctrinale) ne serait pas changée, l'effet (l'impossibilité d'une situation d'accord) ne pourrait l'être non plus. Logique « tardo-guérardienne », à notre avis, mais appuyée – bien que de façon plus ambigüe – par Mgr Fellay lui-même, souvent implicitement avec des « déclarations à double sens », « suisses et pour cela neutres » (comme le disaient en privé des prêtres qui sont encore aujourd'hui membres de la FSSPX), mais parfois même de façon plutôt explicite :

> « *Tant que les principes ne seront pas abordés, les conséquences continueront* ***inéluctablement****. Je dois dire que* ***pour l'instant Rome ne semble pas vouloir remonter aux principes*** *(…) C'est très simple : tant que Rome reste sur une telle position [œcuménisme et liberté religieuse, dont le prélat venait de parler],* ***aucun accord n'est possible*** » (Mgr Fellay cité dans l'*Editorial* de Don Marco Nély, *La Tradizione Cattolica*, n. 2 (62) – 2006, p. 4).

…au contraire, possible.

Dans la longue Déclaration du Chapitre 2012 (qui au moins, à la différence de la précédente, n'a pas été présentée comme exprimée à l'unanimité, mais, de façon plus générique, avec une empreinte de réconciliation interne), au sujet de la question de l'accord une note rapide a été formulée, l'unique peut-être qui pouvait trouver un large consensus, tout de suite suivie de considérations pieuses et édifiantes :

> « *Nous avons défini et approuvé des conditions nécessaires pour une éventuelle normalisation canonique* [**façon habile de donner une image de fermeté à ce qui est en réalité une marche-arrière**, comme nous le verrons ; possibilisme qui devrait satisfaire les récents accordistes ndr]. *Il a été établi que, dans ce cas, un chapitre extraordinaire délibératif serait convoqué auparavant* [limitation qui au contraire devrait satisfaire l'autre aile, qui craignait un coup de main accordiste de Mgr Fellay ndr]. *Mais n'oublions jamais que la sanctification des âmes….* »

Cependant Rome a tout de suite laissé entendre qu'une telle Déclaration ne valait pas grand-chose, affirmant officiellement (cf. Le communiqué du père Lombardi) qu'elle attendait un autre écrit. Et de fait, parut bientôt sur Internet un autre texte du Conseil – texte qui, théoriquement, aurait dû rester interne – qui a spécifié les conditions pratiques (ou plutôt très pratiques) qu'on a fait demander par le Chapitre comme « *Conditions sine qua non que la Fraternité s'impose et qu'elle réclame des autorités romaines avant d'envisager une reconnaissance canonique* ».

Ces conditions sont ainsi formulées :

> *1.* ***Liberté de garder, transmettre et enseigner la saine doctrine du Magistère*** *constant de l'Église et de la Vérité immuable de la Tradition divine ;* ***liberté de défendre, corriger, reprendre, même publiquement, les fauteurs d'erreurs*** *ou nouveautés du modernisme, du libéralisme, du concile Vatican II et de leurs conséquences ;*
>
> *2.* ***User exclusivement de la liturgie de 1962.*** *Garder la pratique sacramentelle que nous avons actuellement (y inclus : ordres, confirmation, mariage) ;*
>
> *3. Garantie d'au moins* ***un évêque****.*

Ce même document présente aussi des requêtes souhaitables, mais non nécessaires. Notons à ce propos que par rapport aux précédentes déclarations de Mgr Fellay, il est évident que **le pouvoir de négociation de la FSSPX a chuté de façon vertigineuse** : la Fraternité doit aujourd'hui demander comme « souhaitable » l'exemption épiscopale pour ses chapelles, alors qu'une solution canonique sur le modèle de Campos lui avait été proposée par le Cardinal Castrillon Hoyos il y a seulement six ans. De façon étonnante cependant, l'ouverture manifestée envers un accord pratico-canonique semble suivre, au moins chez Mgr Fellay, un parcours inverse.

Et l'accord doctrinal ? L'accord pratique impossible, et même inconcevable ? L'indispensable correction préalable des principes de la crise, avant toute solution de la question canonique ? **Où sont-ils passés ? Ils ont disparus.** Ce n'est pas par hasard qu'une voix autorisée de la FSSPX a récemment affirmé que l'accord est en ce moment « impraticable » : en bonne logique aristotélico-thomiste, il est donc possible en soi. Et Mgr Williamson a pu commenter que l'accord doctrinal a tout simplement disparu dans le néant sans que cela ne soit déclaré :

> « *En ce qui concerne les six Conditions pour n'importe quel éventuel accord futur entre Rome et la Fraternité, elles méritent un examen détaillé, mais qu'il suffise pour le moment de signaler que* ***la demande faite en 2006*** *par le Chapitre Général de la Fraternité, à savoir qu'un* ***accord doctrinal est indispensable*** *avant tout accord pratique, paraît avoir été* ***complètement abandonnée*** » (Mgr Williamson, *Commentaire Eleison* - 4 aout 2012).

Et les explications du changement ? Il n'y en a aucune trace.

La victoire illusoire de la voie qu'on a voulu (préalables et astuces)

Notre revue – en cohérence avec la ligne exprimée par certains de ses rédacteurs avant-même sa fondation – a déjà exprimé sa position, laquelle pourra être consultée avec profit en lisant les articles sur ce sujet. Celle-ci avait provoqué des réactions incontrôlées, comme celles de commentateurs anonymes sur des sites récents, qui au nom d'**un équivoque « œcuménisme de la Messe traditionnelle » ont une tendance "fourbesque" à penser qu'on puisse mettre de côté vérité et justice**. Notre prise de position avait même provoqué des demandes de censure – particulièrement contre l'article **« Accords Rome-Écône : blaguait-t-on ? »** – demandes qui nous ont été adressées sans que nous y donnions suite. Pour ne pas parler de la surdité intéressée de nombre d'opportunistes qui préfèrent se ruer sur des occasions favorables au lieu d'évaluer les raisons d'un choix : autre façon en plus de l'autoritarisme jacobin d'imposer sans argumentation une vision dictée par la commodité.

La question que nous posons est donc celle-là : les développements des événements ne confirment-ils pas que les objections que nous avions essayé de poser – sans omettre des aspects tels que la complexité de la situation, les responsabilités de Rome, l'abondante présence (surtout en Italie) de problèmes de nature diverse voire opposée – étaient fondées ?

Le risque de fractures dans la Fraternité Saint Pie X, qui en réalité a été un des obstacles à l'accord, **a-t-il été réduit**, **ou n'a-t-il pas au contraire considérablement augmenté ?** Parce qu'il est évident que nous nous trouvons dans la deuxième éventualité, il est naturel de répliquer : certes, après une décennie d'interventions incessantes sur l'impossibilité de l'accord ! « Qui sème le vent, récolte de la tempête » dit le proverbe...

De plus, comment Mgr Fellay peut-il aujourd'hui **condamner sans gêne** chez ses confrères **ce que lui aussi disait** (ou laissait entendre) jusqu'à hier ? Et si l'« impossible » et « inconcevable » d'hier a pu aujourd'hui devenir possible et concevable, les scandales ecclésiaux n'ayant pourtant malheureusement pas cessé ; alors quelle garantie y a-t-il que ce qui aujourd'hui encore reste impossible et inconcevable, ne devienne pas lui aussi possible et concevable demain ?

Les divisions internes à la Fraternité Saint Pie X, trop niées hier, **émergent aujourd'hui** avec une force encore plus détonante : ce phénomène, qui découle en bonne partie du "tacticisme" de Mgr Fellay et de l'« histoire infinie » des **interminables oscillations accord non/accord** peut-être, ne risque-t-il pas – plus qu'un modeste (et reconnu comme tel) accord pratico-canonique réalisé dans les années où on le refusait – de détourner l'attention du problème non pas unique mais certainement principal, à savoir la crise dans l'Église ?

« Un avantage pour toute l'Église » ?

Est-il bien certain que la liaison, pour ainsi dire directe, de tout le "traditionalisme" à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi ait été un bien ? À ce propos : les fameux colloques doctrinaux Rome-Écône, **quel fruit ont-ils apporté ?** On s'en souvient Mgr Fellay disait :

> « ***Le but*** *que l'on cherche à atteindre avec ces discussions doctrinales* ***est une importante clarification dans l'enseignement de l'Église ces dernières années.*** *En effet, la Fraternité Saint-Pie X, à la suite de son fondateur, Mgr Lefebvre, a de sérieuses objections au sujet du Concile Vatican II. Et* ***nous espérons que les discussions vont permettre de dissiper les erreurs ou les graves ambiguïtés*** *qui depuis lors ont été répandues à pleines mains dans l'Église catholique* » (Mgr Fellay, Entretien du 19 septembre 2009 à Roodepoort, Afrique du Sud, Dici)

S'est-on au moins approché de l'objectif ? La réponse est évidente pour qui n'est pas gouverné par l'esprit de faction : bien au contraire, au sujet du Concile Vatican II, Rome s'est plutôt durcie, en revenant en partie au climat des années soixante-dix. La chose est-elle vraiment si surprenante ? Quand Mgr Fellay déclare sur Internet, alors que les tractations étaient encore ouvertes, qu'en substance le Saint Siège a cédé face à la FSSPX sur le Concile, faut-il s'étonner que Rome – qui se trouve actuellement dans une situation fort délicate et qui a déjà « cédé » à la FSSPX sur les préalables et les discussions qu'elle exigeait – réagisse en faisant marche-arrière par rapport aux disponibilités dont il était précédemment question ? Faut-il s'étonner qu'elle se durcisse sur la vieille tendance à la dogmatisation du dernier Concile ?

Sur les triomphes de telles discussions doctrinales, laissons cependant parler un autre évêque de la Fraternité Saint Pie X :

> « *Pour me limiter à la " Note préliminaire " et au* ***" Préambule doctrinal "****, je dois dire d'emblée qu'ils sont confus, équivoques, faux et* ***mauvais pour l'essentiel****. Même l'apparente ouverture à une critique du Concile est sibylline et rusée, un piège bien dressé (…). Ce document est substantiellement inacceptable.* ***Il est pire que le Protocole de 1988, en particulier par rapport au Concile*** *et au magistère postconciliaire* » (Mgr de Galaretta, Document de réflexion suite à la rencontre d'Albano en octobre 2011)

À ce propos nous ajoutons que **nous attendons avec impatience** cette moisson de discussions doctrinales « de très haut niveau » (comme on disait aussi, à l'unisson avec

Mgr Fellay, dans les milieux romains) dont on nous a promis qu'elle serait publiée ; qu'elle soit mise sous les yeux de tous, afin que tous puissent en tirer un peu de cet avantage qui avait été promis « à toute l'Église ». En espérant que la publication promise ne soit pas renvoyée *sine die* par crainte de gêner d'éventuelles futures manœuvres – auxquelles Mgr Fellay s'est bien gardé de fermer la porte... quitte à attribuer l'initiative à des avances unilatérales de la part de Rome...

Passons sur les **affirmations oscillantes** de Mgr Fellay, spécialement entre mars et juin, mais déjà à partir de l'automne 2011 ; en revanche nous ne pouvons pas taire qu'en cette situation il nous semblerait un devoir de dire au moins une humble parole de vérité sur le demi-tour complet qui a eu lieu ; une humble prise de responsabilité, plutôt qu'un commode autoritarisme exercé hier sur les accordistes et aujourd'hui sur les anti-accordistes.

La rédaction de Disputationes Theologicae

Source : http://disputationes.over-blog.com/article-accord-pratique-rome-econe-on-blaguait-vraiment-109387995.html

NDLR DU CATHOLICAPEDIA : C'est l'un des "prêtres" de l'Institut du Bon Pasteur, Don Stefano Carusi qui tient depuis quelques années un blog *Disputationes Theologicae*.

Bien que d'une culture très élevée, Stefano Carusi qui a quitté la FSSPX (où il était sûr d'avoir la validité des sacrements de l'Ordre) pour l'IBP, **a été "Ordonné" "diacre" le 23 février 2008 par un abbé apostat de la secte conciliaire : Luigi de Magistris** – ordonné prêtre validement le 12 avril 1952 mais "évêque" selon le nouveau rite le 28 avril 1996 – **et "prêtre" le 11 Octobre 2008 par un autre abbé apostat de la secte Conciliaire : Maurice-Adolphe Gaidon †** – ordonné prêtre validement le 29 juin 1956 mais "évêque" selon le nouveau rite le 30 septembre 1973.

Il est dramatique que de telles personnes (intelligentes, apparemment !) ne se préoccupent pas – faute de l'avoir étudié – de ce problème CAPITAL qu'est l'invalidité du nouveau rituel des consécrations épiscopales selon le *Pontificalis Romani* promulgué le 18 juin 1968 par Giovanni-Baptista Montini (Paul VI).

Présentation de Stefano Carusi par l'IBP :

> **Abbé Stefano Carusi**
>
> *(Théologie Fondamentale,* De Ecclesia*, Histoire de l'Église, Langue et Littérature Grecque et Latine)*
>
> Né en 1976 à Camerino, en Italie centrale. Après le Lycée Classique il obtient une maîtrise en lettres classiques avec une spécialisation en archéologie chrétienne : « *La disposizione interna degli edifici di culto fino al quinto secolo* ». Il a été collaborateur de plusieurs revues historiques, comme « Nova Historica » et « Contro-Revoluzione ». Entré en 2003 au séminaire de Flavigny, il quitte la Fraternité saint Pie X lors de la fondation de l'Institut du Bon Pasteur. Ordonné prêtre le 11 Octobre 2008, il est immédiatement nommé au Séminaire de Courtalain. Il dirige actuellement la revue "Disputationes Theologicae".
>
> http://www.seminairesaintvincent.fr/home.php?area=descr&bt=31&lang=fr

Références :
"Diaconat" : Abbé (Archbishop) Luigi de Magistris, "archevêque" de Nova, le 23 février 2008
http://www.catholic-hierarchy.org/bishop/bmag.html
http://www.seminairesaintvincent.fr/fichiers/200810_LeBonPasteurDeCourtalain.pdf

"Prêtrise" : Abbé (Bishop) Maurice-Adolphe Gaidon †, Bishop Emeritus of Cahors, le 11 octobre 2008
http://www.catholic-hierarchy.org/bishop/bgaidon.html
http://www.seminairesaintvincent.fr/fichiers/200810_LeBonPasteurDeCourtalain.pdf